La Jarne

Bulletin municipal · n°16 · décembre 2014

LA JARNE

CESSION GRACIEUSE DE CYCLES TROUVÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Depuis plusieurs années, nous récupérons des cycles sur le territoire de la commune, ils sont enregistrés, numérotés dans le logiciel de la police municipale et stockés dans les locaux des services techniques.

En coordination avec Mr le Maire et l'Adjointe au CCAS, Mme SAVIN-MOLLARD et par arrêté de police n°96/2014 en date 24 novembre 2014, nous avons décidé de céder certains vélos au CCAS qui mettra à disposition à titre gracieux ces vélos enfants ou adultes aux familles les plus démunis à l'approche de noël.

L'attribution de ces vélos se fera dans le cadre légal de la réglementation sur les objets trouvés.

Arnaud PAUTRAT
le BCP de la police municipale

OBJETS TROUVÉS

Un vélo noir et blanc de marque « GIANT »
Une alliance en or (femme) gravée à l'intérieur Emmanuelle

Arnaud PAUTRAT
le BCP de la police municipale

INCENDIE D'UN DÉPÔT SAUVAGE D'IMMONDICES SUR UN TERRAIN AGRICOLE À VUHÉ

Depuis quelques temps, un terrain agricole situé à Vuhé servait de décharge où étaient stockés du matériel de chantier, un mobil- home mais également d'un dépôt sauvage.

Une nuit, un feu s'est déclaré. Ce brûlage s'est transformé en incendie conséquent dont la fumée qui se dégageait, rendait la RD 111 accidentogène suite à une visibilité nulle.

L'intervention a été coordonnée avec les sapeurs- pompiers pendant plusieurs heures, la gendarmerie, le conseil général (déviation routière mise en place) et Mr le Maire de la JARNE.

Les jours suivants le maire a obtenu du propriétaire que le terrain soit évacué en totalité de tout ce qu'il contenait.

Ce qui est maintenant chose faite.

Arnaud PAUTRAT
le BCP de la police municipale

Sommaire

- Edito . . . . . p. 3
- Actualité municipale . . . . . p. 4 à 7
- Information . . . . . p. 8 à 10
- Vie Associative. . . . . .p. 11 à 15

PEFC 10-31-1240

Directeur de la publication : Vincent COPPOLANI
Rédactrice en chef : Geneviève SAVIN MOLLARD
Mairie de la Jarne : BP n°1 rue de l'Eglise - 17220 LA JARNE
mairie.lj@wanadoo.fr - 05 46 56 63 64

Création impression : Imprimerie Rochelaise le nouvel R.
05 46 34 30 05 - Dépôt légal : 2157
Crédits photos : Mairie de La Jarne ; Photo de couverture : Corinne GALLET
Photo de couverture : Cérémonie du 20 septembre 2014 (voir page 13)
Imprimé avec encres végétales
sur du papier issu de forêts gérées durablement
PEFC 10-31-1240 dans le respect de la charte Imprim'vert

Editorial

Chères Jarnaises, Chers Jarnais,

Conseils de quartier, réunions de secteurs, qu'importe le nom pourvu que, conformément à nos engagements, l'équipe municipale ait pu vous inviter chacun de vous individuellement et que vous ayez pu venir à ces rencontres. L'important, c'est que nous ayons pu nous voir, parler ensemble de l'actualité de la commune, des projets que nous allons lancer. Je salue la participation, la qualité de l'écoute et des échanges qui ont d'ores et déjà eu lieu. Ils nous permettent de mieux se connaître et recueillir vos impressions sur des sujets qui peuvent être sensibles et de les adapter au mieux.

Cette première phase de concertation a eu lieu, mais elle n'est pas terminée, tous ceux qui veulent encore s'exprimer (qu'ils soient venus aux réunions ou pas) pourront le faire grâce au formulaire qui a été mis en ligne sur le site lajarne.fr et disponible en mairie en version papier. N'hésitez pas à vous exprimer, c'est grâce à vos remarques, vos idées, vos suggestions que nous pouvons enrichir au mieux nos projets, les rendre plus pertinents et mieux compris par tous.

Je crois que nous avons trouvé le bon compromis pour des rencontres à taille humaine, aussi souhaitons-nous, toute l'équipe et moi-même, les renouveler aussi souvent que nécessaire et quoi qu'il en soit au moins une fois par an.

Pour garder le contact, pour vous tenir informer au plus près des projets et des finances de la commune et parce que je pense que c'est important pour la compréhension de notre action, je vous inviterai, fin février, à une réunion de présentation du budget 2015.

D'ici là, nous avons une autre rencontre, la première d'entre elles, la cérémonie des vœux.

Je vous invite donc à partager, en plus de la galette, un bon moment de convivialité au cours duquel nous aurons l'occasion de revenir sur les grands sujets municipaux de l'année écoulée. Ce sera le jeudi 15 janvier, réservez votre soirée.

Entre temps, ce sont les fêtes de fin d'année. Bien entendu, je vous les souhaite heureuses, remplies de bonnes surprises, de moments magiques et de bonheurs intenses. Mais dans ces périodes difficiles, permettez-moi d'avoir une pensée particulière pour tous ceux qui se heurtent à des difficultés provisoires (mais chacun sait que parfois le provisoire peut durer) pour leur dire ma volonté que cette période reste malgré tout la plus belle et la plus chaleureuse. Le CCAS de La Jarne est mobilisé pour permettre à quiconque de passer dans les meilleures conditions possibles ce qui doit être un temps joyeux, un temps de bonheur pour tous.

Je vous souhaite donc de bonnes fêtes et une belle et heureuse année 2015.

Vincent COPPOLANI

Si vous avez la chance de participer au réveillon organisé comme chaque année par le comité des fêtes (si vous avez donc déjà réservé car il est complet), j'aurai alors le plaisir de vous souhaiter la bonne année aux douze coups de minuit.

((La Jarne, village paisible

Nous l'avions annoncé pendant notre campagne, nous avons présenté le projet au cours des différentes réunions de secteur. La mise en place va se faire dans les tous prochains mois. Des aménagements seront rajoutés à l'usage pour améliorer les zones 30 et le confort de chacun.

Aujourd'hui LA JARNE
80 % des rues limitées à 50 km/h

Demain LA JARNE
80% des rues limitées à 30 km/h

Aménagements

Ni une voie majoritairement dédiée aux piétons, ni une voie de circulation principale, une zone trente est le bon équilibre entre l'usage pour la vie locale et les fonctions circulatoires de la rue. Du fait d'une faible différence de vitesse, une rue en zone 30 est naturellement favorable à la circulation des cyclistes, des piétons et des personnes à mobilité réduite. Contrairement aux zones de rencontre (limitées à 20 km/h), les piétons ne sont pas prioritaires sur la chaussée ; la fluidité de la circulation est assurée.

Priorité à droite

La caractéristique principale d'une zone trente est la priorité à droite. Elle permet d'instaurer une conduite fondée davantage sur le bon sens et la courtoisie et place à chaque carrefour le conducteur dans une incertitude qui le force à ralentir.

Objectifs

- Limiter l'insécurité réelle et ressentie des piétons, cyclistes et usagers vulnérables
- Réduire les nuisances sonores engendrées par le trafic rapide et l'excès de cycles d'accélération / décélération.
- Décourager le transit des véhicules à moteur dans les zones habitées.

Le radar veille

Depuis deux mois la commune dispose, à titre de prêt, d'un radar pédagogique qui est positionné toutes les semaines dans différents lieux de passage. Non seulement il nous indique la vitesse mais il nous permet d'effectuer des comptages pour connaître précisément le nombre de véhicules empruntant nos voiries.

André RIETH
Adjoint Sécurité & Voirie

La transition énergétique en marche avec les compteurs communicants

L'État et la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) soutiennent la modernisation des compteurs Gaz sur le territoire national.
Les objectifs sont de
- fiabiliser les compteurs gaz et les relevés d'index de consommation,
- améliorer la qualité de la facturation sur des index réels,
- développer la maîtrise de l'énergie par la mise à disposition de données en temps réel.

A l'issue de la première phase de concertation sur la maîtrise des coûts de l'énergie pour l'éclairage public, le conseil municipal a validé l'idée d'extinction une partie de la nuit. Cela est nécessaire pour obtenir un bon niveau de subventionnement pour le renouvellement de notre parc de luminaires vieillissant.
Cette phase de renouvellement va donc être enclenchée et c'est ensuite que le début de l'extinction nocturne commencera, ce sujet fera l'objet d'un article plus approfondi dans le prochain bulletin.

Eric VILLETTE
Adjoint Energie & Patrimoine Communal

VUE PLANETE EN 1970

VUE PLANETE EN 2000

Lutter contre les dépôts sauvages

Depuis plusieurs mois nous nous heurtons à une recrudescence de dépôts sauvages sur les chemins exploitations rurales. Au-delà de la pollution engendrée, le ramassage et l'évacuation de ces déchets de toutes natures représentent un coût important pour la commune. En accord avec l'association foncière, nous avons décidé de fermer les chemins par un dispositif de bornes amovibles cadenassées.

La hauteur et l'espacement de ces bornes ont été validés par les exploitants. Ils interdiront toute circulation aux véhicules privés et utilitaires tout en permettant le passage des tracteurs ou des deux roues.

((La commune de La Jarne, le foncier et le droit de préemption

C'est une certitude, en matière de maîtrise du foncier, il faut travailler sur le long terme !

Ce constat n'était visiblement pas la préoccupation des élus des mandats précédents.

Pourtant aujourd'hui, c'est le déficit foncier public qui ne nous permet pas (ou peu) de répondre aux besoins de logement des Jarnais qui débutent leur vie sociale ou de ceux qui affrontent les difficultés de la vie (séparation, décès du conjoint, etc...)

De plus, la carence de logement dans la CDA, (6800 demandes de logement en cours) génère la flambée des prix du foncier et exclue de fait les deux types de population précités à l'accès au logement dans des conditions abordables.

Contraintes de s'éloigner du bassin rochelais ces personnes doivent faire face à des frais et temps de transports supplémentaires, une aggravation de l'accidentologie, une augmentation de la pollution liée à une plus grosse consommation de carburant et pour certains, une rupture avec les liens sociaux.

C'est pourquoi, il est de notre devoir et notre responsabilité à tous, élus, propriétaires terriens, institutionnels, etc., de provoquer un sursaut de citoyenneté pour favoriser l'accession au logement ou à la location et éviter les précarités en tout genre.

C'est pour cette noble cause que le Conseil Municipal du mois de novembre 2014 a donné le pouvoir à Monsieur le Maire d'activer le droit de préemption.

Toujours soucieux de l'intérêt général, la discussion avec les différents intervenants sera, bien entendu, privilégiée.

Nous devons tous intégrer cette réalité du foncier et le problème du logement doit être considéré comme majeur. Nos enfants, nos parents et chacun d'entre nous, pouvons être exposés sur le chemin de notre vie. Le Conseil Municipal souhaite que toutes les différentes parties soient concernées dans l'intérêt général.

Difficiles, ces décisions sont néanmoins indispensables car il est de notre devoir de préparer l'avenir en favorisant la mixité intergénérationnelle et sociale, gage de quiétude et d'équité.

Jean Louis TERRADE
Adjoint Urbanisme & Développement Paysager

((Un premier bilan après une rentrée riche en changement

Après quelques mois, l'école a pu tester les nouveaux rythmes scolaires, et les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) forts de l'expérience de l'association Angoul'loisirs, y ont pris leur place.

Le comité de pilotage et l'ensemble des intervenants continuent à travailler à l'amélioration du dispositif mais nous pouvons tous nous féliciter de ces débuts prometteurs. Nous ne manquerons pas de vous consulter bientôt pour nous faire part de vos ressentis après ces quelques mois afin de vous associer à cette réflexion.

C'est aussi l'occasion de saluer le travail du personnel communal intervenant auprès des écoles qui a su fait preuve d'une grande adaptabilité.

Les trainelles prennent forme et des améliorations sont encore attendues au rythme des subventions.

Le Relais d'assistantes Maternelles (RAM) qui a maintenant, comme nous nous y étions engagés, une envergure intercommunale aux côtés des communes d'Angoulins, Saint Vivien et Thairé y a trouvé sa place.

Notre ancienne salle des fêtes accueille également l'Association Bouts de Ficelle et ses ateliers (voir encart ci-après)

Il faut maintenant se préparer pour les fêtes de fin d'année qui s'annoncent spectaculaires et savoureuses pour nos élèves :

- spectaculaires grâce à l'Association des Parents d'Elèves qui, comme chaque année, offre à tous un spectacle le lundi 15 décembre ;

- savoureuses puisque les cuisinières ont préparé un repas de fêtes pour le mardi 16 décembre et que le traditionnel goûter de Noël se déroule le jeudi 18.

Gaëlle THOUVENIN
Adjointe Affaires Scolaires, Enfance & Jeunesse

((Du nouveau au CCAS !

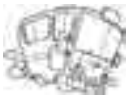

Un minibus sera à la disposition des jarnais ne possédant pas de véhicule, les personnes seules et/ou à mobilité réduite et ce dès début 2015. Nous prévoyons, un déplacement par semaine vers le centre commercial d'Angoulins. Une convention avec le Sivom de la plaine d'Aunis pour une mise à disposition du véhicule est en phase de signature.

Afin de finaliser les détails de cette convention, nous demandons aux personnes concernées qui souhaitent bénéficier de ce service de se faire connaître en mairie.

La traditionnelle galette des rois sera animée par le groupe « La Javarnaise » le 10 janvier, salle Mélusine à partir de 14h30. A la demande de plusieurs jarnais, les moins de 65 ans pourront se joindre à nous, il leur sera demander une participation de 5€, au bénéfice du CCAS. Merci de vous inscrire rapidement en mairie.

Geneviève SAVIN MOLLARD

((Sur un air de guinguette

La nouvelle municipalité, accompagnée de membres du CCAS, a eu le plaisir de partager un moment très convivial avec les aînés jarnais le 11 octobre dernier. Après avoir dégusté un délicieux déjeuner, l'ensemble de l'assistance a été invitée par la troupe « Au plaisir de chanter », réunissant une quinzaine d'artistes sur scène, à chanter les plus grands airs de la guinguette et danser valses, javas...

Christelle LECOMTE
Conseillère municipale & Elue au CCAS

((Le Plan Communal de Sauvegarde : de la prévention à la gestion du risque

Le Maire est responsable de la sécurité publique sur le territoire de sa commune.

A ce titre, la commune de La Jarne s'est engagée à élaborer un dispositif précisé par le décret n° 2005-1156 du 13 septembre 2005 : le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), véritable outil d'aide à la décision à la disposition du Maire pour mettre en place des moyens de prévention, d'alerte, de sauvegarde et de soutien à la population en cas de catastrophe naturelle ou accidentelle.

Un groupe de travail a été mis en place pour suivre la démarche qui consiste à recenser d'une part les risques majeurs encourus sur le territoire jarnais, d'autre part les moyens humains et techniques mobilisables pour gérer ce risque. Le PCS décrira alors le plan d'actions à mettre en œuvre par la cellule de crise qui coordonne depuis la diffusion de l'information à la population à la gestion du retour à la vie normale.

Le PCS sera d'autant plus efficace si les habitants se le sont appropriés. Ainsi, pour vous associer à l'élaboration de ce projet et permettre un regroupement des informations, vous êtes invités à participer à la réunion publique qui se tiendra

mercredi 21 janvier 2015 à 19h

à la salle Mélusine.

Il vous sera également proposé de rejoindre la réserve communale de sécurité civile pour participer, à titre bénévole, à l'organisation des secours en cas de catastrophe naturelle ou industrielle dans notre commune.

((Départ en retraite

Après 34 années de bons et loyaux services dans la commune, Christine MATHE, ATSEM, a obtenu la permission officielle de ne plus rien faire... la retraite ! Nombreux sont les enfants qui ont partagé sa route, dont elle s'est occupés et qu'elle a consolés. Sa longue carrière et la qualité de son travail sont le reflet de sa personne.

Christine, tu vas nous manquer mais avec toutes les ressources que l'on te connaît, sans aucun doute saura-tu mettre pleinement à profit les années de repos et de délicieuse liberté qui s'offrent à toi!

Félicitations et bonne chance!

((Au fil de la vie ...

Naissances

LAURENT Goulven, 20 août 2014
NABTI Mélody Hélène Jeanne, 26 août 2014
SALL Walty Aline, 26 septembre 2014
EL MORABIT Wissem, 09 septembre 2014
PUJOS Eliot Paul Victor, 23 septembre 2014
BOUTEILLER Mina Anouk, 27 septembre 2014
PAQUIGNON Enzo Valentin, 23 octobre 2014
CROIZER Manon Célia Peggy, 25 novembre 2014

Mariage

BIRONNEAU Sylvain Fabrice Daniel / Dolorès Marie Eugénie BOUDAUD 20 septembre 2014

Décès

Christiane Marguerite Louisette MAZEAU veuve MURZEAU 31 août 2014
Jean Claude THIBAUT 20 novembre 2014

((Plateforme Allo parents Poitou-Charentes

((Défense et citoyenneté

Recensement de la population 2015

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'est Utile

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

C'est Simple

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. (Chaque foyer sera informé individuellement de l'identité de l'agent recenseur de son secteur par un flyer dans sa boite aux lettres début janvier.) Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir.

- Si vous choisissez de répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- Sinon, remplissez lisiblement les questionnaires papier que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les retourner à la mairie.

C'est Sur

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données.Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple !

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à la mairie au 05 46 56 63 64 ou vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 15 JANVIER AU 14 FÉVRIER 2015.

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Insee

La Jarne

((Bienvenue à l'association Bouts de ficelle

En matière de petite enfance les parents sont également à l'honneur.
C'était dans nos engagements, c'est désormais chose faite : la commune se félicite du retour de l'Association Bouts de Ficelle avec laquelle un partenariat est mis en place. Cette association d'envergure départementale, soutenue par la CAF, propose différents accompagnements à la parentalité avec entre autres :
- Un Café Parents qui se tiendra en présence d'une animatrice spécialisée le 3ème vendredi de chaque mois, salle des Trainelles. Ce temps d'échange est proposé gratuitement aux familles adhérentes ou non.

Prochain RDV le vendredi 19 décembre de 9h30 à 11h30, salle des Trainelles.

- Des ateliers ponctuels sur des thématiques variées, pour les parents comme pour les enfants. En novembre se sont tenus des ateliers motricité pour les 0-3 ans, nesting ou pédagogie Montessori à l'attention des parents et professionnels de la petite enfance ou encore promenade en forêt pour toute la famille.

- Des conférences ponctuelles comme par exemple sur la pédagogie positive.

Certains de ces accompagnements sont payants et peuvent être ouverts à tous ou limités aux adhérents. Ils se tiendront à la Jarne mais également dans différentes communes du département. Pour plus d'information n'hésitez pas à consulter notre site internet ou encore à vous inscrire à la newsletter de l'association sur www.boutsdeficelle.net

((Accessibilité / handicap

La loi du 11 février 2005, relative à l'égalité des droits et des chances, apporte des évolutions pour répondre au mieux aux attentes des personnes en situation de handicap.
Elle prévoit le principe d'accessibilité généralisée quelque soit le handicap (physique, sensoriel, mental, cognitif et psychique) pour permettre à tous d'exercer les actes de la vie quotidienne.
L'aménagement des ERP (Établissements Recevant du Public) ou de toute autre installation ouverte au public, doit être réalisé pour les rendre accessibles à tous.
Un diagnostic des bâtiments communaux a été établi ; des aménagements ont déjà été réalisés (quais de bus, nouvelle voirie sans trottoirs) .
Afin d'engager une réflexion et de poursuivre le travail engagé, la municipalité souhaite mettre en place un groupe de travail.
Il sera composé d'élus, de personnel communal et d'intervenants, tous professionnels du handicap et de la sécurité.
Pour que ce groupe de travail réponde au mieux aux attentes de chacun, nous souhaiterions faire appel à la participation d'administrés jarnais en situation de handicap.
Si vous voulez être acteur des évolutions engagées pour la commune et participer à son aménagement urbain, contactez rapidement la mairie afin de vous faire connaître.

Pascal DAHURON
Conseiller municipal
Commission sécurité

((Nouveau à La Jarne

((Un nouvel élan pour le club de football

En ce début de saison, le club de football de La Jarne FCJ est dans une dynamique positive. L'association a mis en place une nouvelle organisation pour renforcer le club : le nombre de membres du bureau a augmenté et le groupe des entraîneurs a été étoffé pour les deux équipes de séniors. Concernant les plus jeunes jarnais un nouvel encadrement s'est organisé avec Yvon, Ben et Maxime qui ont permis un bon début de saison. Toutefois, on note quelques défaites des catégories U12 et U13, mais cette équipe de bénévoles et d'entraîneurs continuent de faire évoluer ses jeunes talents.

Pour ce qui est des résultats le club observe un très bon début de saison, la Première senior est à la 3ème place de son classement avec la meilleure défense. La Réserve senior, quant à elle, est en première position grâce à la meilleure attaque de sa catégorie.

Les équipes Jarnaises sont en route pour une montée au niveau supérieur.

((Du nouveau au tennis jarnais

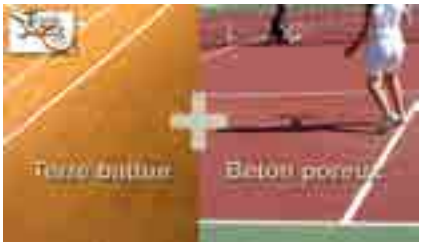

A l'initiative de la mairie, un partenariat entre le club de tennis de l'Association Sportive de Pique Fesse (ASPF) et le Tennis Club Jarnais (TCJ) a été signé. Les licenciés du TCJ ont désormais la possibilité de jouer sur les courts de terre battue de l'ASPF pour un supplément de 60 euros à l'année.

Le Tennis Club Jarnais propose la pratique du tennis sur les équipements mis à disposition par la mairie.

- Une école de tennis qui se déroule les mercredis et samedis d'octobre à juin.
- Mini tennis, cours initiations et pré-compétitions.
- Cours adultes individuels ou collectifs.

Des stages sont proposés pendant les vacances scolaires. N'hésitez pas à prendre contact avec Christophe ou Loïc.

mail : tennisjarnais@gmail.com

Inscriptions

Tarif annuel comprenant la licence FFT
- Adulte : 80 euros
- Couple : 120 euros
- Etudiants/lycéen : 50 euros
- Enfant école de tennis : 85 euros
- Cours individuel : 18 euros (adhérents) 20 euros (non adhérent)
- Option terrain terre battue : 60 euros

Contact

Président : Benoit DUFAYS 06 84 60 42 58
Secrétaire : Anne Pellerin
Trésorier : Jimmy Mahé
Cours / Ecole de Tennis Christophe Rouxel 06 88 64 81 95 ou Loïc Braganti 06 17 04 84 08

((Badminton

Mission réussie pour Christophe, le nouveau président du Badminton Club Jarnais, qui a organisé ce samedi 15 novembre le 1er tournoi interne de la saison.

Plus de trente compétiteurs ont répondu présent et se sont affrontés tout l'après-midi lors de matchs à la fois très disputés et conviviaux.
Après la remise des prix en fin d'après-midi, c'est autour d'une délicieuse tartiflette préparée par les membres du bureau que les joueurs et leurs familles, ont refait les matchs dans une ambiance festive qui honore la réputation du club.

Rendez-vous au printemps 2015 pour le 2ème tournoi interne où nous attendons le soutien d'un public nombreux.

Venez nous rejoindre et vous initier au badminton.

Contact
Christophe BEAU
beau.ch@wanadoo.fr

((Plaisir du Jeu Jarnais

La reprise du club « Plaisir du Jeu Jarnais » s'est effectuée début septembre et a élaboré un programme déjà bien fourni en manifestations pour 2015. Choix varié entre concours, rencontres interclubs, repas et voyages. Les nouveaux adhérents seront les bienvenus au sein de ce club déjà si dynamique. Nous réitérons nos remerciements aux bénévoles toujours prêts à covoiturer ceux qui ne peuvent se déplacer.
Venez le jeudi de 14h à 18h petite salle Mélusine et vous verrez que la devise de la fédération : « génération mouvement et la vie associative devient un plaisir », n'est pas un vain mot.

Joël PLANCHOT
Président

((AJPE

L'Association Jarnaise des Parents d'Elèves (AJPE) est constituée de parents motivés qui proposent des événements à nos enfants : boum, bourse aux jouets, spectacle de Noël, cinéma, vente d'articles, kermesse et participation au carnaval. L'association soutient les projets de nos écoles en aidant au financement des sorties et séjours ainsi qu'à l'achat de matériel scolaire.

NOUVEAUTE de cette année : nous avons organisé une boum déguisée pour Halloween qui a remporté un franc succès ainsi qu'un spectacle de Noël le15 décembre.
Toutes ces manifestations festives ne peuvent être proposées sans la collaboration de parents.
Venez rejoindre l'AJPE, une équipe conviviale et active.

Contact de l'AJPE : ajpe.lajarne@free.fr

Présidente : Séverine Fauqueux : 06 03 82 47 55
Vice-Présidente : Anne Pellerin : 06 86 99 56 88

((Trac en Scène à plein régime

L'association théâtrale TRAC EN SCÈNE qui compte maintenant 35 adhérents, est en pleine effervescence sur les trois domaines d'intervention qui caractérisent ses activités.

Depuis la fin du mois d'août, la troupe des adultes se réunit chaque lundi soir autour d'un nouveau metteur en scène, Emmanuel VITAL.
Au menu de ces séances : exercices théâtraux qui mêlent improvisations, respiration, restitution d'émotions puis travail sur les scènes de la pièce en préparation. Il s'agit d'une comédie en quatre actes intitulée « Le syndrome du poisson rouge » de Michel VERDOT. Les représentations auront lieu à la salle Mélusine les 10, 11 et 12 avril 2015.

Fin septembre, les cours de théâtre dirigés par Lily GILLIER ont repris le mercredi dans la grande salle Mélusine. Cette année, le nombre d'élèves étant en hausse (quinze jeunes de 8 à 13 ans), il a fallu organiser deux groupes de travail afin que chacun puisse avoir le temps et le loisir de participer activement, d'exprimer pleinement ses sensations par le jeu théâtral.

Parallèlement à ces activités, les premiers contacts et les premières réunions de travail ont repris dans le cadre de la préparation de la troisième édition des « Animations historiques au parc du château de Buzay » (6 et 7 juin 2015).
Sous la direction artistique de Bruno GUINET, des bénévoles de l'association commencent à établir l'organisation logistique de cette nouvelle plongée dans le XVIIIème siècle.
A commencer par une opération annuelle particulière et indispensable : la mise en hivernage du jardin potager servant de cadre à la prestation théâtrale de ces animations.

Toute personne désirant des renseignements sur nos activités ou souhaitant s'investir dans la préparation ou le déroulement de nos manifestations est invitée à contacter Jean-Christophe Méreau - 06 82 66 50 85 - trac-en-scene@orange.fr

Jean-Christophe MÉREAU

((Inauguration de la Place à la mémoire des Poilus

Le 20 septembre, en présence de Madame Suzanne Tallard députée de notre circonscription, de maires des communes voisines et des associations d'anciens combattants de La Jarne, La Jarrie, Montroy et Croix Chapeau, Monsieur Le Maire et Monsieur Roger Besse, président de l'association de l'AAC de La Jarne ont inauguré la place à la mémoire des Poilus.
La plaque a été dévoilée par Monsieur Yves TRICAUD, ancien résistant ; point culminant d'une cérémonie émouvante, accompagnée d'une exposition réalisée par les élèves de l'école de La Jarne.

((Club hippique

Depuis la rentrée, c'est l'effervescence au centre équestre de La Jarne ! Cours, animations, initiations en tous genres, stages avec des intervenants.

C'est surtout l'actualité sportive qui a fait parler d'elle, avec l'organisation de 3 championnats régionaux : Saut d'obstacles (CSO) en septembre comme le veut la tradition depuis 30 ans, Hunter en octobre et le championnat régional pour les Enseignants en novembre.

En effet, l'équipe du club a brillé par ses résultats !

Les coaches de la Société Hippique Aunis étaient sur tous les fronts : à cheval, sur la piste, au paddock près des cavaliers du centre équestre ou à s'entraider pour les épreuves Enseignants.
Nombreux « sans faute », beaux parcours, des classements ainsi qu'un podium au championnat régional pour Emmanuelle Bories, directrice du centre équestre, qualifiée le dimanche soir à l'épreuve qui fait la renommée et la convivialité de ce concours : la tournante à 4 chevaux. Elle termine aussi médaillée d'argent de l'Opération Séduction qui consistait à inviter les enseignants à se faire noter sur des critères qualitatifs bien précis. L'année prochaine, le championnat de France de Hunter sera organisé ici, à La Jarne, du 9 au 12 juillet 2015.

A la SHA, l'équipe pédagogique est aussi une équipe technique. Outre l'éclat de l'aspect sportif et compétitif du centre équestre, les activités ludiques et de loisir ont la part belle : le programme des stages des vacances de Noël sera bientôt en ligne sur le site internet du club http://sha-larochelle.ffe.com, et les prochains dimanches seront ponctués d'activités en extérieur (initiation au TREC : Techniques de Randonnée Équestre en Compétition). Le 21 décembre, le Noël des chevaux rassemblera tous les adhérents pour une après-midi de partage autour de démonstrations et jeux en tous genres.

Programme des prochaines activités
Dimanche 28 décembre : stage avec Aline Tirant, cavalière Pro de CSO

Toutes les infos des activités sont en ligne sur le site du centre équestre : http://sha-larochelle.ffe.com

((Comité des Fêtes

L'année 2015 part fort au comité des fêtes avec un réveillon déjà complet depuis fin novembre qui réunira un peu plus de 200 convives autour d'un repas préparé par Bel Air Traiteur et une soirée dansante animée par Cathy Joubert.
Que ceux qui n'ont pas pu venir se consolent, la programmation des concerts des mercredis éclectiques 2015 est quasiment bouclée. Vous pourrez retrouver le programme des concerts qui auront lieu du 13 mai au 1er juillet dès janvier sur le site du comité CDF lajarne .fr
Juste un aperçu, c'est Ronnie Caryl, le recordman absolu d'affluence du festival il y a deux ans, qui assurera le concert d'ouverture du festival.
Rendez-vous le 13 mai salle Mélusine à 19 h !

Michel ORDRENNEAU

((Osez le Golf à La Jarne !

Encore méconnu de nombreux Jarnais, le golf de La Jarne est un lieu d'échanges et de partage qui, contrairement aux idées reçues, cultive la mixité sociale.

Soucieuse de s'ouvrir encore plus vers les Jarnais, la dynamique Association Sportive de Pique Fesse (ASPF), forte de 400 membres, souhaite leur faire découvrir le golf en les invitant à bénéficier gratuitement d'une initiation d'une heure, animée par un pro diplômé, le dimanche matin sur rendez-vous .

Le golf, sport de tous âges, se pratique de façon sportive ou ludique.
Le golf de La Jarne, remarquable 9 trous de 20 hectares propose, dans un environnement bucolique, des installations de qualité qui feront le bonheur des débutants et des joueurs confirmés.

Le club house, avec son restaurant et sa terrasse panoramique, s'ouvre sur le parcours. Vous pourrez découvrir, pour déjeuner entre amis ou en famille, une cuisine qui se veut simple, nature, fraîche et respectueuse des produits de saison.

Infos pratiques :

- Parcours homologué 9 trous + 1 trou école + Putting green
- Practice couvert (5 postes) et découvert (10 postes) + practice sur herbe (8 postes)
- Horaires : Ouvert 7/7 jours de : 8h30 à 21h00

Renseignements et réservations :

Tél.: 05 46 56 61 04
E-mail : aspf@orange.fr
Michel Duquesne (président)
www.golflarochellesud.com

La Fraternelle, 1900 – 2000

(première partie)

La Jarne, un siècle en fanfare

Pendant plus d'un siècle, cette association de musiciens a tenu un rôle allant bien au-delà de la seule animation musicale de notre commune. Elle a créé un lien social entre personnes des deux sexes, et de toutes conditions, jeunes et moins jeunes, musiciens confirmés, débutants ou pas musiciens du tout, puisqu'elle se composait des « exécutants », entendez les musiciens, et des « honoraires », (membres d'honneur) qui payaient une cotisation et suivaient les réunions et activités en prêtant leur concours. Leur nombre s'élevait à une quarantaine pour les uns et à 118 en 1977 pour les autres.

Non seulement la fanfare animait les fêtes de la commune, mais rayonnait à l'extérieur en faisant connaître La Jarne dans les villes plus ou moins proches. Ainsi en 1967, le chef de la fanfare, Maurice Planchot, faisait le bilan des activités de l'année : Sortie pour le 11 novembre, puis fête de la Sainte Cécile à la messe suivie du banquet ; le 1er mai, prestation à Périgueux avec l'harmonie de Saint Maurice (La Rochelle) « où quelques kilomètres de défilé remirent en forme les exécutants qui jouèrent de nouveau à La Jarne à l'occasion de la fête du 8 mai », suivie de la cavalcade de La Rochelle ; trois sorties, en juin à Périgny et au festival de Saint Aulaye (Dordogne) où est remporté un premier prix, le tout suivi d'un voyage de deux jours en Espagne ; le 13 juillet, retraite aux flambeaux et le lendemain tour du bourg et animation du vin d'honneur ; 15 août, cavalcade de Châtelaillon ; en septembre frairie (fête patronale) de La Jarne ; pour terminer, kermesse de Saint Maurice précédée d'une sortie de deux jours aux Châteaux de la Loire avec cavalcade à Angers. Un total de 14 sorties cette année là … suivies de 15 sorties chacune des deux années suivantes !

Jean Vaillant

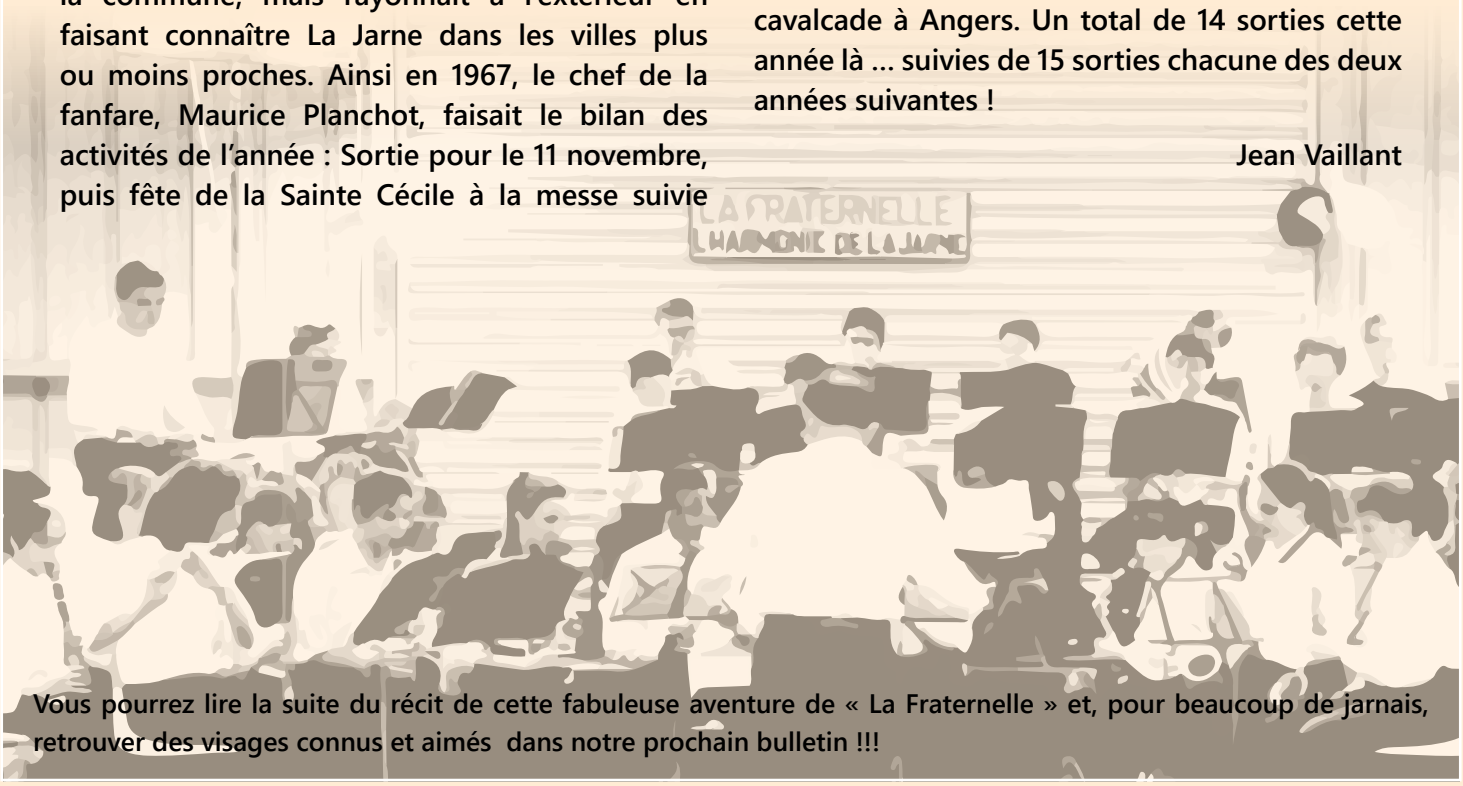

Vous pourrez lire la suite du récit de cette fabuleuse aventure de « La Fraternelle » et, pour beaucoup de jarnais, retrouver des visages connus et aimés dans notre prochain bulletin !!!